

Procès verbal du Conseil d'Administration du 14 juin 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE,
Le quatorze juin,
A 11 heures 00,

Les membres du Conseil d'administration de l'association TC Alsace, se sont réunis dans les locaux du Café Atlantico, quai des pêcheurs, sur convocation du secrétariat en date du 12 juin 2014.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre présent..

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Hugo DEMISSY
- Monsieur Pierre-Alexis LARCHER
- Monsieur Vivien STAMM-DOUVIER
- Monsieur Damien SENGER
- Monsieur Lionel FLICK
- Monsieur Lionel HEIWY
- Monsieur Etienne WESTPHAL
- Mademoiselle Aline RIGAUX

SONT ABSENTS ET EXCUSÉS :

- Monsieur Kevin BENOIT
- Monsieur Arnaud DIETRICH
- Monsieur Charles du COUÉDIC de KERÉRANT
- Monsieur Antoine MARINOT

SONT PRÉSENTS MAIS NON-ÉLUS AU CA :

- Monsieur Adel SLIMANI
- Monsieur Philippe OBERLE
- Monsieur Sébastien OBERLE

Le tiers au moins de ses membres étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

Le Conseil est présidé par Monsieur Etienne WESTPHAL.

Mademoiselle Aline RIGAUX est désignée comme secrétaire de séance.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du règlement intérieur ;
2. Point Animafac ;
3. Point sur les notes thématiques de chacun et les premiers dossiers dont on pourrait se saisir à l'été ;
4. Mise en place du calendrier jusqu'à septembre ;
5. Divers.

Règlement Intérieur

Après restitution des travaux de la commission du règlement intérieur, la version définitive du règlement intérieur a été adoptée lors de cette réunion.

Animafac

Lecture de la note détaillée de Charles du COUËDIC de KERÉRANT sur le sujet. De plus, il faudrait un représentant de TCA à Paris lors des assemblées générales d'Animafac.

Pour le moment, Damien SENGER est le représentant de TC Alsace auprès d'Animafac, Charles du COUËDIC de KERÉRANT est son suppléant.

Thématiques abordées par TCA

L'énoncé des thématiques est le véritable enjeu de cette réunion. En effet, il est important de diversifier ces dernières selon les nouveaux objectifs de TCA. Après l'énoncé des thématiques et le regroupement des personnes intéressées par leurs traitements, un plan d'action doit être élaboré pour la fin d'été. Il est important de privilégier l'aspect qualitatif plutôt que l'aspect quantitatif dans le traitement des différentes problématiques.

Les référents pour ces thématiques sont :

Transports	Kevin BENOIT Vivien STAMM-DOUVIER
Urbanisme	Lionel HEIWIY
Ville nature	Aline RIGAUX
Ville numérique	Damien SENGER
Ville citoyenne	Etienne WESTPHAL
Ville étudiante	Charles du COUËDIC de KERÉRANT

Les thématiques sont les suivantes :

La ville citoyenne

Dans cette thématique, les problèmes de décentralisation seront traités mais aussi les questions de participation au débat public ainsi que la vie nocturne.

Les transports

Pour ceux intéressés par cette thématique, veuillez vous référer à la note réalisée par Vivien.

Un suivi de l'actualité est important pour traiter au mieux cette thématique. Plusieurs axes de traitement sont proposés :

- l'innovation et la proposition de nouvelles solutions en matière de mobilité
- l'anticipation aux débats futurs
- la question de la requalification de l'A35
- TSPO
- la place du vélo à Strasbourg
- la question des magistrales piétonnes
- la question du développement des modes alternatifs à la voiture

L'urbanisme

Dans cette thématique seront développées les questions :

- de zones de rencontre
- de la piétonisation des quais
- de l'aménagement du secteur Starlette-Citadelle pour une nouvelle qualité urbaine

La ville numérique

Le but de cette thématique est de redonner un sens politique à la ville numérique :

- étudier Strasbourg comme terrain d'expérimentation des nouvelles technologies au service des nouvelles mobilités (Smart Mobility)
- développer une marque territoriale du numérique

- bénéficier du numérique pour promouvoir le travail décentralisé

ESS

Dans cette thématique seront développés :

- les jardins partagés
- les AMAP
- la monnaie locale : utilisation d'une monnaie locale par un réseau de commerçants signataires d'une charte éthique ce qui permet un soutien à l'économie locale

La ville nature

Dans cette thématique, la grande question est la revalorisation des espaces verts sur la Communauté urbaine de Strasbourg. Mais aussi, la création de nouveaux espaces pouvant bénéficier d'une qualité verte. De plus, une transversalité pourra être abordée avec la problématique de l'agriculture urbaine. Les problématiques sont à définir sur un ou deux projets qui seront traités de manière approfondis.

Calendrier

Le CA se réunira au moins une fois par mois ou une fois chaque 6 semaines.

Le prochain CA se déroulera sûrement aux alentours du 20 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à midi trente-cinq.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Strasbourg, le 14 juin 2014

Le Président de séance
Etienne WESTPHAL

La Secrétaire de séance
Aline RIGAUD